

VEtudes à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échange

Etudiants de Licence, de Master ou de Doctorat inscrits au CERI

Principes de base des programmes d'échange :

- L'étudiant reste inscrit à l'Université d'Avignon pendant sa période d'études à l'étranger (il paie ses frais d'inscription habituels à l'Université d'Avignon), et est dispensé de frais d'inscription dans l'université d'accueil.
- Le programme d'études de l'étudiant (= liste de cours qui devront être suivis à l'étranger) est établi par les responsables au CERI (responsable d'année + responsable des relations internationales). Toute modification de programme doit d'abord être validée par les responsables.
- Les étudiants en échange sont étudiants à temps plein. 1 semestre d'études = 30 crédits ECTS ou équivalent dans le système local de l'établissement d'accueil.
- Les étudiants en échange suivent les mêmes cours et sont soumis aux mêmes évaluations que les étudiants locaux.
- Les résultats obtenus à l'étranger sont validés par le jury du CERI au retour de l'étudiant. En cas de réussite, l'étudiant ne "perd" pas un semestre ou une année. Chaque semestre réussi est validé par concordance (pas de notes chiffrées). Les semestres d'études à l'étranger ne sont donc pas pris en compte pour la compensation entre semestres en Licence.
- Il est également possible de partir en tant qu'étudiant en échange dans un établissement partenaire pour effectuer un stage dans un laboratoire de recherche (niveau Master ou Doctorat).

Contacts et sources d'information :

Au CERI :

Responsable des relations internationales : Carole Guéret, enseignante

(carole.gueret@univ-avignon.fr)

Etudiants partis les années précédentes ou en cours de période d'études à l'étranger (coordonnées sur demande par courrier électronique à Carole Guéret)

A l'Université d'Avignon:

Service des Relations Internationales (SRI), campus centre ville (sri@univ-avignon.fr)

Rubrique *International- Etudier à l'étranger* du site web de l'université :

<http://www.univ-avignon.fr/fr/international/etudier-a-letranger.html>

Qui peut partir? :

Sous réserve:

- de réussite aux examens de l'année ou du semestre précédant le départ
- que l'université d'accueil choisie offre des cours suffisamment pertinents par rapport au niveau et à la spécialisation au CERI de l'étudiant candidat au départ
- d'admission pédagogique par le CERI en L2, L3, M1 ou M2 l'année du départ

La mobilité en période d'études est théoriquement possible dès la 2ème année d'études supérieures. Au CERI, elle est plus particulièrement recommandée aux niveaux L3 et M1.

- **Etudiants de L2** qui ont fait leur année de L1 au CERI : une année complète ou un semestre (sous certaines conditions).
- **Etudiants de L2** qui n'ont pas fait leur année de L1 au CERI : une mobilité peut-être envisageable au semestre 4 sous certaines conditions, et uniquement dans le cadre du

- programme Erasmus.
- **Etudiants de L3** qui ont fait leur année de L2 au CERI : une année complète (recommandé) ou un semestre.
 - **Etudiants de L3** qui n'ont pas fait leur année de L2 au CERI : une mobilité peut-être envisageable au semestre 6 sous certaines conditions, et uniquement dans le cadre du programme Erasmus.
 - **Etudiants de Master 1** qui ont fait leur année de L3 au CERI : une année complète (recommandé) ou un semestre.
 - **Etudiants de Master 1** qui n'ont pas fait leur année de L3 au CERI : une mobilité peut-être envisageable au semestre 2 sous certaines conditions, et uniquement dans le cadre du programme Erasmus.
 - **Etudiants de Master 2** qui ont fait leur année de M1 au CERI : 1^{er} semestre uniquement pour les périodes d'études, le 2nd semestre étant un semestre de stage. Les possibilités de périodes d'études en M2 sont plus réduites qu'en L ou M1. Possibilité pour les M2 d'effectuer des stages recherche dans les laboratoires de certaines universités partenaires au 2nd semestre (dans ce cas, le stage est assimilé à une période d'études).
 - Les **étudiants de Doctorat** peuvent également partir en mobilité dans le cadre du programme Erasmus (durée minimum : 3 mois).

Critères de sélection :

- bon niveau général en informatique
- motivation, capacités d'adaptation et de travail, autonomie, curiosité et ouverture d'esprit
- niveau suffisant dans la langue d'enseignement de l'établissement d'accueil (le niveau de langue n'est pas nécessairement le critère le plus important; en outre, plusieurs des établissements partenaires du CERI sont francophones)

Conditions de nationalité : tout étudiant régulièrement inscrit en Licence ou en Master au CERI peut participer à un programme d'échange en Europe (programme Erasmus) ou hors Europe, quelle que soit sa nationalité.

Financement : il existe plusieurs sources de financement possibles : Ministère, Région PACA, Europe. Ces trois dispositifs de bourses sont gérés par le Service des Relations Internationales de l'Université d'Avignon. Le Conseil Général de Vaucluse attribue également une allocation de mobilité internationale aux étudiants domiciliés fiscalement dans le Vaucluse, sous certaines conditions. Vous trouverez des informations détaillées sur les bourses de mobilité internationale à la rubrique International-Etudes à l'étranger-Bourses de mobilité du site de l'Université d'Avignon : <http://www.univ-avignon.fr/fr/international/etudier-a-letranger/bourses-de-mobilite.html>.

Important :

- Les étudiants boursiers nationaux qui partent à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échange conservent leur bourse CROUS, qui est compatible avec les bourses de mobilité internationale.
- Ce n'est pas parce qu'un étudiant a obtenu une place pour une période d'études à l'étranger qu'il aura automatiquement une bourse. Les bourses de mobilité sont attribuées essentiellement sur critères sociaux et leur montant est variable.
- Si un étudiant est sélectionné pour l'attribution d'une bourse de mobilité, le 1^{er} versement de la bourse est généralement effectué bien après l'arrivée de l'étudiant dans l'établissement d'accueil. Il faut donc prévoir un budget suffisant pour financer les premiers mois du séjour à l'étranger.
- Une bourse de mobilité ne permet pas de subvenir à l'ensemble de ses besoins. Il ne s'agit pas d'un salaire mais d'un coup de pouce financier, qui peut permettre de pallier en partie le surcoût éventuel lié à la mobilité.

- Le budget nécessaire est variable selon les destinations. Le coût de la vie dans certaines villes peut être plus ou moins élevé qu'à Avignon. Bien se renseigner sur le coût du logement, des billets d'avion etc. avant d'élaborer un projet précis.

Destinations possibles pour les étudiants du CERI :

EN EUROPE : dans le cadre du programme européen **ERASMUS**, le CERI a signé des accords de coopération avec les établissements suivants :

Allemagne :

Hochschule Fulda, Hessen (centre de l'Allemagne)

<http://www.fh-fulda.de>

enseignant coordonnateur informatique : Hans-Ulrich Buhler

cours en allemand

offre de cours en anglais au niveau Master

[http://www.fh-fulda.de/index.php?id=209&L=1&F=2 and char\(124\) user char\(124\)%3D0](http://www.fh-fulda.de/index.php?id=209&L=1&F=2 and char(124) user char(124)%3D0)

Ludwig-Maximilians-Universität, Munich

<http://www.uni-muenchen.de/index.html>

<http://www.en.uni-muenchen.de/students/exchange/incomings/index.html>

enseignants coordonnateurs informatique : Maximilian Hadersbeck (Computerlinguistik), Reinhold Letz (Informatik)

cours en allemand, niveau B1 minimum recommandé, possibilité de suivre gratuitement un cours

d'allemand en ligne tutoré préparatoire aux études : [http://www.deutsch-](http://www.deutsch-uni.com/gast/duo/info/index_fr.do?do=index&lang=fr)

[uni.com/gast/duo/info/index_fr.do?do=index&lang=fr](http://www.deutsch-uni.com/gast/duo/info/index_fr.do?do=index&lang=fr) (nombre de places gratuites limité)

Belgique :

Ecole Royale Militaire (ERM) de Bruxelles, Belgique

<http://www.rma.ac.be/fr/>

<http://www.rma.ac.be/fr/rma-department-ciss-fr.html>

liste des cours : <http://www.rma.ac.be/ciss/fr/pagina9.html>

coordonnateur : Yves Bastiaanse

cours en français et en anglais

Offre de cours intéressante uniquement pour les étudiants de Master 2 RISM.

Irlande :

Dundalk Institute of Technology, Dundalk, Co. Louth (au nord de Dublin)

<http://www.dkit.ie>

<https://www.dkit.ie/international/eu-students>

<https://www.dkit.ie/informatics-creative-arts/computing-mathematics>

coordonnateur département informatique : Margaret Ryan

possibilité d'obtenir le diplôme local : BSc pour les L3, BSc Honours pour les M1

cours en anglais

Attention : en 2014-15, cet accord est ouvert uniquement à la mobilité Erasmus des personnels administratifs et enseignants.

République Tchèque :

Brno University of Technology (BUT)

<http://www.fit.vutbr.cz/en>

<http://www.fit.vutbr.cz/admissions/short.php.en>

contact International Relations, Faculty of Information Technology : Michaela Studena

coordinateur ERASMUS Faculté : Doc. Ing. Martin Drahansky

autre enseignant contact CERI : Assoc. Prof. Jan Cernocky

cours en anglais (voir liste : <http://www.fit.vutbr.cz/admissions/courses1213.php.en>)

Des cours compatibles également pour les étudiants de L3 parcours RSI et de master spécialité RISM. (sous réserve).

Royaume Uni :

University of Central Lancashire (UCLAN), Preston, Angleterre (près de Manchester)

<http://www.uclan.ac.uk>

http://www.uclan.ac.uk/information/international/study_abroad/incoming.php

http://www.uclan.ac.uk/schools/computing_engineering_physical/computing_courses.php

enseignant coordonnateur informatique : Nicky Danino

les cours de niveau licence sont annualisés → départ à l'année obligatoire

Attention : en 2014-15, cet accord est ouvert uniquement à la mobilité Erasmus des enseignants.

Swansea University, Swansea, Pays de Galles

<http://www.swan.ac.uk/>

<http://www.swan.ac.uk/international/visiting-and-exchange/>

<http://www.swan.ac.uk/compsci/>

<http://www.swan.ac.uk/engineering/courses/>

module catalogue: <https://intranet.swan.ac.uk/catalogue/>

Accord Erasmus signé dans le domaine « Engineering » mais possibilité de suivre des cours du domaine « Computer Science » aux niveaux licence et master. Des cours compatibles également pour les étudiants de L3 parcours RSI et de master spécialité RISM.

contact enseignant : John Mason

cours en anglais

Suède :

Linnaeus University (campus de Växjö, au sud de la Suède)

<http://lnu.se/?l=en>

<http://lnu.se/education/exchange-students?l=en>

enseignants coordonnateurs informatique : Gosta Sundberg, Lars-Eric Ljung

coordonnateur institutionnel : Charlotte Skoglund

cours en anglais, voir : <http://lnu.se/education/exchange-students/courses?l=en>

Cet accord ne convient pas pour les étudiants de master RISM.

Pour plus d'informations sur le programme ERASMUS :

<http://www.europe-education-formation.fr/erasmus.php>

AU QUEBEC : des accords d'échange bilatéraux pour l'informatique ont été signés avec les universités suivantes :

L'Université du Québec à Montréal (UQAM, francophone) : <http://www.uqam.ca>

http://www.international.uqam.ca/Pages/etu_etrangers_ech_bila.aspx

répertoire des cours : <http://www.regis.uqam.ca/Cours/index.html> (cours INF, MIC, MET, MAT, MGL pour le niveau master) enseignant coordonnateur informatique : Brigitte Kerhervé

L'Université de Montréal (UdM, francophone) : <http://www.umontreal.ca>

enseignant coordonnateur informatique : Pierre Poulin

<http://www.iro.umontreal.ca/~poulin/echanges.html>

répertoire des cours : <http://www.etudes.umontreal.ca/cours/index.html> (cours IFT)

ne convient pas pour les étudiants spécialisés en réseaux.

Les étudiants du CERI peuvent également effectuer une période d'études au Québec dans le cadre du programme CREPUQ : liste des universités québécoises accessibles via ce programme, dossiers de candidature, formalités etc. : <http://echanges-etudiants.crepuq.qc.ca/> . Essentiellement des universités francophones; 3 universités anglophones (très sélectives !). **Attention** : sélection des étudiants par le CERI puis par les établissements d'accueil.

AUTRES DESTINATIONS : l'Université d'Avignon a signé des accords de coopération avec de nombreuses universités partout dans le monde. Certains de ces accords permettent l'échange d'étudiants en informatique aux niveaux licence et/ou master, comme par exemple l'Université d'Adelaide en Australie, l'Université de Saõ Paulo au Brésil, l'Université Abdelmalek Essaadi à Tanger au Maroc ou l'Université de Guadalajara au Mexique. Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique *International- Etudier à l'Etranger* du site web de l'Université d'Avignon :

<http://www.univ-avignon.fr/fr/international/etudier-a-letranger.html>

Attention : calendrier universitaire inversé dans l'hémisphère sud et au Japon !

Programme de master international avec l'Université Abdelmalek Essaadi-Faculté des Sciences et Techniques de Tanger (Maroc) :

Ce programme permet aux étudiants d'obtenir un double diplôme de master : le master marocain délivré par l'université partenaire et le master français délivré par l'Université d'Avignon. Les étudiants du CERI effectuent leur année de M1 à Avignon et leur année de M2 dans l'université partenaire à Tanger. (Le stage de M2 peut être effectué au Maroc, en France ou ailleurs; il est co-supervisé par un enseignant-chercheur de Tanger et un enseignant-chercheur du CERI). La sélection des candidats a lieu pendant le 2nd semestre de M1. Les étudiants du CERI intéressés par ce programme doivent contacter M. Abderrahim Benslimane (abderrahim.benslimane@univ-avignon.fr).

Visas, permis d'études :

- Ressortissants de l'Union Européenne : pas besoin de visa pour participer au programme ERASMUS. Pour les départs hors Union Européenne : consulter le site web de l'ambassade du pays de destination. Attention : frais de visa et délai d'obtention à prévoir.
- Ressortissants de pays hors Union Européenne : se renseigner sur le site web de l'ambassade

du pays de destination pour les formalités. Attention : frais de visa et délai d'obtention à prévoir.

Calendrier des candidatures :

- Programme CREPUQ et universités hors Europe : janvier de l'année universitaire qui précède le départ (même pour un départ au 2nd semestre de l'année suivante).
- Programme ERASMUS : mars de l'année universitaire qui précède le départ pour les départs au semestre impair ou à l'année; fin septembre pour les départs au semestre pair.

Les candidatures doivent être adressées à Carole Guéret au CERI.

m.a.j. juin 2014